Paddock Paradise

ASBL

Rue du Bolland 40
4260 Ville en Hesbaye
BCE 0629.677.181

TARIF au 01/01/2024

Une écurie où 80 équidés vivent toute l'année en liberté de mouvement, en troupeaux pour se rapprocher de leur mode de vie naturel.

Le résultat : des animaux bien dans leur tête et dans leur corps. Une école d'équitation éthique ou les chevaux sont respectés dans le travail, les soins, la retraite. Aucun cheval n'est vendu s'il ne convient plus ou boite. Un enseignement dispensé par des encadrants diplômés et bienveillants, pour qu'apprendre reste un plaisir. Choisir notre écurie c'est donc adhérer à notre philosophie et ***aimer le cheval plus que l'équitation.***

Affiliation

Notre poney club est constitué en ASBL. Afin de bénéficier des infrastructures, des leçons, de l'encadrement et de nos assurances responsabilité civile et monitorat, vous devez être membre de l'association et en ordre de cotisation. L'adhésion se fait en ligne, via la section « Notre écurie – Affiliation et assurance »

Temps de réflexion : un cavalier peut participer à 4 leçons sans être affilié

Tarif individuel : 25 €

Tarif familles àpd de 2 personnes de la même famille : 50 €

Les renouvellements se font en janvier de chaque année. Les cotisations prises après le 1er sept sont à demi-tarif.

Assurance

Assurance et licence LEWB : 30 € valable du 1er janvier au 31 décembre.

Il est possible de s'assurer après le 1er septembre pour 37 € couvrant l'année en cours et la suivante.

La licence permet en outre aux cavaliers de passer les brevets organisés au sein de l'écurie ou ailleurs.

Si vous disposez d'une assurance sport incluant l'équitation, ou bien êtes assuré à la FFE, l'assurance de la LEWB n'est pas obligatoire mais le passage des brevets sera alors impossible.

Les licences et cotisations ne sont pas remboursables.

Leçons à la pièce

Leçons collectives avec l'un de nos chevaux : 16 €

Leçons collectives avec votre cheval ou en demi-pension : 8 €/heure

Leçons individuelles avec l'un de nos chevaux : 20 €/demi-heure

Leçons individuelles avec votre cheval : 16 €/demi-heure

Abonnements

La carte d'abonnement de 10 leçons collectives non techniques (hors dressage et obstacle) : **140 €**

L'abonnement n'est ni transmissible à des tiers ni remboursable – Valide pendant 1 an Partageable au sein d'une famille entre les cavaliers membres.

Paiements

Toutes les leçons doivent être prépayées, notre site permettant les paiements en ligne, les commandes de carte de leçons sont alors immédiatement utilisables.
Une commande peut aussi être payée par virement au crédit de notre compte : BE98 3631 4807 5893 mais il faudra attendre la validation manuelle de la commande pour s'inscrire via le site.

Mutualité

Nous vous fournissons un formulaire de participation aux frais d'inscription à un club de sport à remettre à votre mutuelle qui vous permet d'être remboursé (jusqu'à 50 € selon les mutualités).

Les stages sont reconnus par l'ONE et déductibles des contributions, ils donnent aussi droit à des remboursements dans la plupart des mutualités.

Inscriptions aux cours

Vous devez créer un compte sur notre site internet, il vous sera demandé de créer une fiche « cavalier » et la première inscription à un cours doit toujours se faire par téléphone.

www.paddockparadise.be

Les inscriptions aux cours collectifs se font via notre planning en ligne. Les cours individuels se planifient toujours sur rendez-vous.

Afin de nous organiser essayez de vous inscrire au moins 24h à l'avance, pour les inscriptions de dernière minute envoyez-nous, en plus, un SMS.

Si vous devez supprimer votre participation au cours n'oubliez pas de bien cliquer sur le bouton « **Enregistrer** » et vérifiez si nécessaire. **Si le cours a lieu moins de 24h plus tard, le programme ne vous laissera pas supprimer vous-même et il faudra donc impérativement prévenir par SMS sinon la leçon sera comptabilisée**.

Si un cavalier se retrouve seul inscrit à un cours nous ne l'annulons pas mais il devient un cours individuel d'une demi-heure au tarif d'une collective.

Les cours ne sont annulés qu'exceptionnellement et vous serez toujours avertis personnellement.

Quand un cours est complet, contactez-nous, nous chercherons ensemble des solutions !

Les cavaliers doivent se présenter : 30 min avant le début des cours pour les cours débutants – moyens – confirmés et 15 min à l'avance pour la psychomotricité car l'heure de cours inclus partiellement la préparation du poney par les enfants assistés du moniteur, pour cette catégorie prévoyez de tenir le poney de votre enfant.

Le règlement d'ordre intérieur est affiché dans la cafétéria, il est applicable à toute personne présente à l'écurie.

Personne ressource : Laurence Nanquette 0495/56.77.08
ecuriepaddockparadise@gmail.com